

Les domaines d'investissement sont divers, les besoins nombreux... Les sources de financement tant au niveau des aides et subventions que des capacités d'autofinancement et d'emprunt posent souvent problème et engagent la responsabilité des élus.

L'intervention et les consultations des cabinets d'étude et de maîtrise d'œuvre obligatoires pour poser véritablement les enjeux techniques de la faisabilité des projets demandent du temps et allongent les délais de début des travaux.

Toutes les commissions municipales ont travaillé tout au long de l'année, réfléchi et priorisé les chantiers dans un souci permanent d'équilibre financier.

Qu'est ce qui a été réalisé en 2021 ?

TROIS PROJETS EN COURS PLUS LOURDS EN DÉMARCHE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE :

L'ASSAINISSEMENT ET LA RÉFECTION DU RÉSEAU : pour répondre aux normes de bon fonctionnement de la station d'épuration et des rejets dans l'environnement, il est nécessaire de séparer les eaux pluviales des égouts en refaisant des conduites neuves.

L'agence Planisphère a identifié les différents tronçons, cette année c'est au niveau de la rue Paul Ruat, du Faubourg des Tapies, de la Montée du Portalet et de la route de Bouchet (côté Cours). Coût des travaux : 523 004,83 € HT pour lesquels 381 794 € de subventions sont attendues de la part : de l'État (à hauteur de 25 % soit 130 751 €), du Département (20 % soit 104 601 €) et de l'agence de l'eau (28 % soit 146 441€).

L'AGRANDISSEMENT DES SERVICES TECHNIQUES ET LA COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE permettra de centraliser tout le matériel communal en un même lieu et de minimiser le coût de construction par la vente d'énergie. Par ce projet, la municipalité s'oriente vers les nouvelles technologies plus écologiques.

LA RÉFECTION DES 4 LOGEMENTS SOCIAUX DU PRIEURÉ dont le montage financier et la maîtrise d'œuvre se heurtent à des lenteurs administratives. La municipalité souhaite générer des recettes propres grâce aux locations de ces appartements.

DEUX DOSSIERS DÉTERMINANTS POUR L'AVENIR DE TULETTE EN COURS D'INSTRUCTION :

LA DÉVIATION DE LA RD 94 : le dossier est en Préfecture, en attente de l'enquête publique.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : le cabinet Crouzet, en charge de la première étude (2016/2019), a repris les démarches pour établir un nouveau PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), le zonage du futur PLU est actuellement débattu et soumis en commission municipale.

Bilan et Perspective Des Travaux

La réfection du toit du château et l'aire de jeux du bosquet où s'amuse de nombreux enfants accompagnés des parents à la sortie des écoles mais aussi pendant les vacances. Coût de l'opération : 97 440 € dont 20 821€ de subventions reçues et 42 000 € attendus.

Le bâtiment du « Château » est ainsi mis à l'abri des détériorations du temps. En revanche, les aménagements intérieurs de gros œuvre risquent d'être différés pour consacrer le budget au groupe scolaire élémentaire, dont la toiture a des signes d'usure et des fuites très inquiétantes. Un diagnostic thermique complètera le programme des travaux nécessaires de rénovation du bâtiment scolaire, dont la consommation d'énergie devra être absolument réduite.

Les chemins communaux : selon leur état, ils sont repris par les agents municipaux. Cette année, 18,05 tonnes de goudron ont permis de réparer quelques kilomètres. Mais certains chemins très passagers nécessitent une complète réfection, le chemin des Cassets a été refait (montant des travaux 24 504 € TTC).

L'installation informatique dans les 8 classes, dans le cadre du plan éducation numérique rural (14 500€) au profit des 168 enfants scolarisés.

L'aménagement du mobilier de la garderie dans la salle du bosquet : pour répondre aux normes de sécurité et de prévention sanitaire (la période covid ayant alourdi considérablement les coûts en personnel et matériel).

Étude et ateliers pédagogiques concernant la désimperméabilisation de la cour de l'école primaire : la volonté du conseil municipal d'entreprendre une transition environnementale vertueuse s'inscrit dans ce projet mené en concertation avec les instituteurs et les élèves. Les travaux sont prévus en 2022.

Le réseau téléphonique des services municipaux entièrement changé permet de meilleures communications, un accueil plus organisé et un gain de temps (coût : 7 190 €).

Le changement des logiciels de gestion comptable, état civil, urbanisme devenus indispensables pour répondre aux exigences des services d'état vont certainement apporter plus de fluidité et de performance dans les démarches tant pour les agents que pour les administrés (10 865 €).

L'achat de matériels et d'un tracteur (38 400 €) : outil de travail supplémentaire pour les agents du service technique en charge de l'entretien des espaces, de la voirie, des bâtiments.



Ensemble fleurissons Tulette !

Quoi de plus agréable que de valoriser notre cadre de vie, de se promener, vivre dans un village où le végétal se mêle au minéral ! Partant de ce constat, nous avons décidé de mettre à disposition une partie de l'espace public pour permettre des plantations. Cette année, cela concernera les habitations situées à l'intérieur des remparts (le centre historique), la montée du Portalet, la rue des Remparts.

Nous proposons aux propriétaires concernés de signer une convention avec la Mairie. Ils

disposeront d'une partie de l'espace public devant leur maison, choisiront, au maximum, trois plants gratuits fournis par la commune ainsi que du terreau. S'il le faut, ils pourront demander l'aide des services techniques de la Mairie, pour atteindre le niveau de la terre. Il s'agit pour les signataires de la convention de planter, arroser, entretenir les plants et les abords.

Dans les années à venir, nous élargirons le secteur d'intervention de la convention.

RÉUNION PUBLIQUE LE JEUDI 7 AVRIL

Avec la Communauté des Communes Drôme Sud Provence (CCDSP), en charge de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères, nous réfléchissons sur le renouvellement du parc des points d'apports volontaires.

Bilan Ordures Ménagères 2021

FAISONS UN BILAN DE L'ÉVOLUTION DE NOS GESTES DE TRI

	2020	2021	Commentaires
ORDURES MÉNAGÈRES (kg par habitant)	280	274	En progrès, -6 kg par habitant, mais encore loin de la moyenne nationale qui est de 249 kg par habitant
VERRE (kg par habitant)	35	31	Une des rares communes à avoir baissé son tri de verre. Avons-nous moins trié ? Avons-nous moins bu ?
MULTI MATÉRIAUX (papier, emballage, plastique, cannette...)	27	28	Nous stagnons. Il faudrait optimiser ce tri qui pourrait faire baisser la facture du traitement des ordures ménagères.

Hélas, le constat est simple : nous faisons partie des mauvais élèves. Il faut impérativement baisser le poids des ordures ménagères par foyer. Pour cela utilisons des composteurs individuels ou partagé.

Malgré le souhait et les efforts de la commune, le composteur partagé montée du Portalet ne sera pas installé : personne ne s'est présenté à la réunion publique. Nous allons proposer un autre emplacement au centre du village, là où les habitants ne possèdent pas de terrain pour y placer un composteur individuel.

D'ici peu chaque foyer paiera sa taxe d'ordures ménagères en fonction de la quantité d'ordures ménagères qu'il aura produit. Diminuer votre quantité d'ordures ménagères, ce sera diminuer votre impôt.

Nous souhaitons vous proposer toutes les possibilités pour atteindre ce but.

Les composteurs partagés seront une occasion supplémentaire. À vous de la saisir !



MAIRIE
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous.
Mail : mairie@tulette.fr
Site internet : www.tulette.fr
Tél. : 04 75 98 32 02

NUMÉRO UNIQUE, EN CAS DE PROBLÈME D'URGENCE SOCIALE OU PERSONNELLE : 04 75 79 70 33

LA POSTE
Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h00 à 12h30. Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 10h-12h.

DÉCHÈTERIE SUZE-LA-ROUSSE - Route de Bouchet
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

ENCOMBRANTS
Ramassage le vendredi matin sur inscription au 04 75 96 06 12
(Attention : ce service ne concerne que les déchets que vous n'êtes pas en mesure d'emmener vous-mêmes à la déchetterie de par leur taille)

URBANISME depuis le 1^{er} janvier 2022 les pétitionnaires peuvent déposer leurs dossiers d'urbanisme dématérialisés en se connectant sur le lien : <https://sve.sirap.fr/#/026357/connexion>

ÉCOLES
Élémentaire : 04 75 98 32 29
Maternelle : 04 75 98 31 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : 04 75 98 34 38

POMPIERS TULETTE : 18

GENDARMERIE : 17
Saint-Paul-Trois-Châteaux : 04 75 04 70 67

S.A.M.U : 15
MÉDECIN : Dr Vincent, Le patio : 04 75 98 30 33

INFIRMIÈRES
Cabinet d'infirmières Le Patio : 04 75 98 31 56
BOREL Amélie et RENAUD Nathalie : 07 67 91 01 07
AYELA Dominique : 06 83 66 93 19
BOYER Marie (D.E.) : 06 60 10 98 07

PHARMACIE : 04 75 98 32 32

AMBULANCES/TAXIS/POMPES FUNÈRES
Patricia BARTHEZ : 04 75 98 35 84

PÔLE SANTÉ DES « OLIVIERS » n°345 chemin de la Gariguette :

CHIRURGIENS DENTISTES au 04 75 98 36 38 :
VERMEIRE Régine / BELLIER Tanguy / DETOURNAY Fabien
GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIENNE : Dr BLAVIER Emily
Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

SAGE-FEMME - ACUPUNCTRICE : Dr SIMMLER Dorothée
Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

KINÉSITHÉRAPEUTE DETOURNAY Marie
Consultations sur rendez-vous au 06 08 75 46 46

OSTÉOPATHE D.O BRES Elsa
Consultations sur rendez-vous au 06 66 90 95 89

DIÉTÉTICIENNE BRUNA Emilie au 07 81 14 72 74

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
TAILLEUX Cécile et TANTURIER Sabine - technique LPG -
04 75 98 34 25, N° 47 le Cours

PSYCHOTHÉRAPEUTE
BOEUF BERTRAND Delphine, 04 75 51 62 76, N° 25 le Cours
ORTHOPHONISTE
ROCHE Catherine, 04 75 98 30 94, N° 25 le Cours

TRÉSOR PUBLIC
Pierrelatte : 04 75 97 20 20

PRÉFECTURE
Valence : 04 75 79 28 00

SOUS-PRÉFECTURE
Nyons : 04 75 26 20 33

PÔLE EMPLOI Pierrelatte : 3945

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Valence : 08 20 25 26 10

FRANCE TÉLÉCOM
Renseignements : 1014
Dépannage : 1013

SYNDICAT R.A.O
Sainte-Cécile-Les-Vignes :
04 90 30 16 18

SAUR
Sainte-Cécile-Les-Vignes :
04 83 06 70 02

CENTRE ANTIPOISON
Marseille : 04 91 75 25 25

État civil de l'année 2021

NAISSANCE

Bienvenue à nos bébés tulettiens.

FANTONI REZAC Lenny	Né le 04/01/2021
MATHIEU Augustin	Né le 30/01/2021
CHAVAETE MERCIER Léo	Né le 13/03/2021
BOYER VICARI Valentin	Né le 21/03/2021
ALLEOUD Victoria	Née le 07/06/2021
GÉRONIMI Arri	Née le 07/07/2021
RIVAS Thalía	Née le 28/07/2021
SIST HERMITANT Milann	Né le 29/07/2021
BERTAUX METTERIE Malo	Né le 08/09/2021
BLANC Roman	Né le 03/12/2021

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur à :

BOUKARSSANA Samira et ATTAEA Azziz
BELLA Cherifa et BENABDELKADER Walid
CHAHBOUN Hind et YOUSSEF Marouane
DUBOIS Héloïse et CHEVALIER Guillaume
EL ALAMI CHENTOUFI Jihane et EL IDRISSE Mohamed
ESPERCE Marina et VIVANCOS Antonio
GOMEZ GANDIA Maria et ESTRAN Laurent
LUXEMBOURG Elodie et IGON Mathias
LIBAULT Laura et VANDERLICK Ted
RENVOISÉ Tiffany et MARTINEZ Benjamin
ROUDET Laetitia et OSSET Florent
TUDDO Marie-Florence et TURBAN Bernard

DÉCÈS

Nos condoléances et notre soutien à leur famille.

ACHAUME Henri
ALLEMAND André
AXISA Andrée, veuve CAUCHI
BARTHÉLÉMY Yvette Marie
BONGARD Paulette, veuve COUSTON
BUON Pierre
CHAUUVET Fernande, veuve GRANIER
COLLAINE Georgeot
DUC Huguette, veuve BOUCHAGE
DURAND Germaine, veuve COSTE
EYSSERIC Julien, dit «Loulou»
FESCHET Gaston
GEFFROY Josette, veuve VINCENT
GONZALEZ Silverio
GOUBET Alfred
GUEDIN Antoinette
GUILLE Henri
GUJITON Michel
HÉRITIER Solange, épouse GUINTRAND
HURARD Yvette, veuve BRUNEL
JOUAULT Monique, veuve MOMESSO
KOUCHANE Ahmed

LENOTTI Angeline, veuve HALLUIN
LOUIS Raymond
MATARAZZO Laurent
MOREAU Paulette, veuve ICARD
PATIN Michel
PLANTEVIN Louis
REYNAUD René
RICOU Annie
RIPERT Alain
ROCCA Germaine, veuve EGLIGEAUX
ROCHE Frédéric
ROUGE Ginette, épouse SAN JUAN
RUAT Aimé
SABATIER Henriette, veuve BRACHET
SABATIER Paul
TAILLEU Colette, épouse BOURNERIE
TRUCHET André
VEILLY Guy
VINCENT Marcel
VUITTENY Marguerite, veuve BÉLIER
WIESER Adrienne, veuve ICARD
ZUFRI BARRILADO Horlando

À partir du mois d'avril,
la sirène des pompiers retentira tous les premiers mercredis du mois à 12 heures.

« Cigalinette composte tout et partout ! »

« Ça y est, j'ai les pattes qui me démangent quand arrive la fin de l'hiver ! J'ai envie de gratouiller la terre, de planter, semer pour créer un nouveau spectacle dans mon jardin. Cette année, je me lance dans l'installation d'un composteur et là, j'ai fait appel à Cigalon pour m'aider, lui qui en a déjà un chez lui. Excellente idée, m'a-t-il dit, en ajoutant qu'il peut y en avoir dans le village sous la forme de composteurs partagés entre les habitants d'un même quartier et mis en place par la mairie, avec l'aide de Sylvie Icard qui a suivi une formation à cet effet. Super idée pour transformer ses déchets et fournir du terreau à tous !

Dans peu de temps, je vais pouvoir fleurir le devant de ma maison grâce à un accord avec la commune qui me fournira 3 plants de vivaces. Chaque habitant pourra participer à l'embellissement de son village ! Comme dirait Cigalon, « tu te répètes... » mais j'y crois, chacun peut apporter sa pierre, dans sa commune comme dans sa maison, c'est l'affaire de tous, enfants et adultes : petits gestes, respect des gens, des lieux... et plein d'échanges constructifs et de sourires entre nous pour un village où il fait bon vivre... Un grand merci de Cigalinette pour vos efforts.

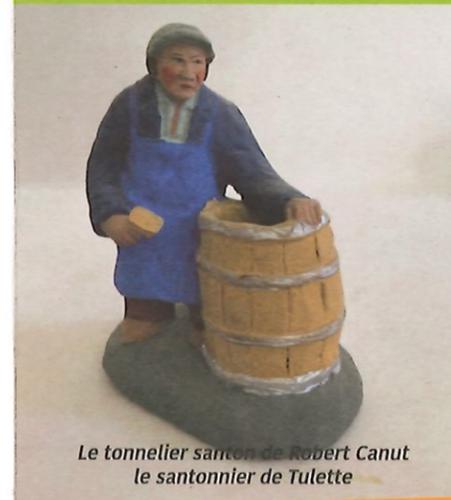
Psst, pour les composteurs partagés et la convention Fleurissement, se renseigner à la mairie.

TULETTE actu

Janv/Fév/Mars 2022



Madame la Préfète de la Drôme en visite au Cellier des Dauphins de Tulette



Le tonnelier santon de Robert Canut le santonnier de Tulette



De nombreux chemins ruraux à restaurer.

Chères Tuletliennes, chers Tulettiens,

Les mois de janvier se succèdent et se ressemblent : encore une année où la cérémonie des vœux n'a pas été possible. J'attache beaucoup d'importance à ce moment convivial, qui met, non seulement, en valeur nos pompiers, mais me permet aussi de vous rendre compte du travail effectué sur la commune.

2021 : année durant laquelle, les premiers grands travaux du mandat ont vu le jour et dont vous trouverez le détail dans ce bulletin. Année aussi où une mauvaise surprise nous attendait : celle de l'état de la toiture de l'école élémentaire. La réparation d'une infiltration d'eau de pluie a mis en évidence une toiture très altérée. Nous n'aurons d'autre choix que de la refaire entièrement. Il faudra en même temps parfaire l'isolation de ce bâtiment. De ce fait, nous sommes obligés de mettre le projet du « Château » en dormance.

Cette année a été mise à profit pour revoir l'aménagement des durées du temps de travail des agents afin d'optimiser les services rendus. Les agents, également touchés par la crise sanitaire, ont parfaitement rempli leur mission d'adaptation. Cependant, ils n'ont pu échapper à ce virus et les élus ont été obligés de prendre leur relais pour que vous, habitants de Tulette, soyez le moins impactés possible ; je pense surtout aux services de cantine et de garderie où les élus ont pallié les absences de dernières minutes.

2022 : année de la rénovation d'une partie conséquente de notre réseau d'assainissement, de la réfection du chemin du Peyron, du commencement des travaux d'agrandissement des services techniques ainsi que ceux de la caserne des pompiers et d'autres projets que vous trouverez détaillés dans le bulletin.

Enfin 2022, je l'espère, verra certains habitants du village participer à des projets coopératifs. En effet, pour végétaliser notre village, le rendre agréable et attractif, nous mettons en place une convention appelée « Tulette en fleurs ». Dans la même optique d'œuvrer pour le respect de la nature, et de recyclage des déchets, nous ne désespérons pas d'installer un composteur partagé dans notre village.

À nous tous de devenir acteurs de notre village pour y agréer la vie.

Votre dévouée Maire,
Sylvie MOLINIE

